



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ DOWSIL 85 ADDITIVE

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	DOWSIL 85 ADDITIVE
Numéro du produit	11266
Synonymes; marques commerciales	DOW CORNING 85 ADDITIVE
UFI	UFI: 67X7-6002-0002-U3CM

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Additif
--------------------------	---------

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com
-------------	---

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)
Numéro d'appel d'urgence national	Centre Antipoisons, Belgique Tel: 070 245 245.
Sds No.	11266

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

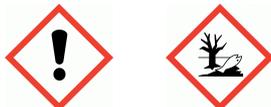
#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques	Non Classé
Dangers pour la santé humaine	Eye Irrit. 2 - H319
Dangers pour l'environnement	Aquatic Chronic 2 - H411

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Pictogrammes de danger



## DOWSIL 85 ADDITIVE

<b>Mention d'avertissement</b>	Attention
<b>Mentions de danger</b>	H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
<b>Mentions de mise en garde</b>	P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage. P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. P391 Recueillir le produit répandu. P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations locales.
<b>UFI</b>	UFI: 67X7-6002-0002-U3CM

### 2.3. Autres dangers

Ce produit contient une substance classée vPvB. Ce produit contient une substance classée PBT. La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### **3.2. Mélanges**

<p><b>2-AMINO-2-MÉTHYLPROPANOL</b> <span style="float: right;"><b>&gt;= 1.25 - &lt;= 1.97 %</b></span></p> <p>Numéro CAS: 124-68-5 <span style="margin-left: 100px;">Numéro CE: 204-709-8</span> <span style="float: right;">Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119475788-16-XXXX</span></p> <p>Estimation de la toxicité aiguë (orale) :2900 mg/kg Estimation de la toxicité aiguë (cutanée) :&gt; 2000 mg/kg</p>
<p><b>Classification</b></p> <p>Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Aquatic Chronic 3 - H412</p>
<p><b>OCTAMETHYLCYCLOTETRASILOXANE</b> <span style="float: right;"><b>&gt;= 0.51 - &lt;= 1.14 %</b></span></p> <p>Numéro CAS: 556-67-2 <span style="margin-left: 100px;">Numéro CE: 209-136-7</span></p> <p>Facteur M (chronique) = 10</p> <p>Estimation de la toxicité aiguë (orale) :&gt; 4800 mg/kg Arvio akuutista myrkyllisydestä (hengitettynä):36 mg/l4 heuresPoussières/brouillard Estimation de la toxicité aiguë (cutanée) :&gt; 2400 mg/kg</p>
<p><b>Classification</b></p> <p>Flam. Liq. 3 - H226 Repr. 2 - H361f Aquatic Chronic 1 - H410</p>

**DOWSIL 85 ADDITIVE**

**Decamethylcyclopentasiloxane** **>= 0.13 - <= 0.44 %**  
 Numéro CAS: 541-02-6                      Numéro CE: 208-764-9                      Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119511367-43-XXXX  
 ETA: Estimation de la toxicité aiguëOrale> 24134 mg/kg  
 ETA: Estimation de la toxicité aiguëInhalatoire8.67 mg/l4 heuresPoussières/brouillard  
 ETA: Estimation de la toxicité aiguëCutanée> 2000 mg/kg

**Classification**

Non Classé

**DODECAMETHYLCYCLOHEXASILOXANE** **>= 0.05 - <= 0.2 %**

Numéro CAS: 540-97-6                      Numéro CE: 208-762-8                      Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119517435-42-XXXX

ETA: Estimation de la toxicité aiguëOrale> 2000 mg/kg  
 ETA: Estimation de la toxicité aiguëCutanée> 2000 mg/kg

**Classification**

Non Classé

**DIOCTYL TIN DILAURATE** **>= 0.08 - <= 0.11 %**

Numéro CAS: 3648-18-8                      Numéro CE: 222-883-3

Estimation de la toxicité aiguë (orale) :> 2000 mg/kg  
 Estimation de la toxicité aiguë (cutanée) :> 2000 mg/kg

**Classification**

Repr. 1B - H360D  
 STOT RE 1 - H372

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

**Commentaires sur la composition**                      Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours**

**Information générale**                      Le personnel de premiers secours doit porter des équipements de protection appropriés lors de toute intervention de secours. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

**Inhalation**                                      Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Rincer le nez et la bouche à l'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste.

**Ingestion**                                      Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir sans indication contraire du personnel médical. Consulter un médecin si une gêne persiste.

**Contact cutané**                                Eloigner la personne touchée de la source de contamination. Après contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé et se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste. Prévoir une douche de sécurité à proximité du poste de travail.

## DOWSIL 85 ADDITIVE

**Contact oculaire** Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin rapidement si des symptômes apparaissent après le lavage.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Contact oculaire** Provoque une sévère irritation des yeux.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Indications pour le médecin** Traiter en fonction des symptômes. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction appropriés** Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.

**Moyens d'extinction inappropriés** Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Dangers particuliers** En cas d'échauffement et d'incendie, des vapeurs/gaz toxiques peuvent se produire.

**Produits de combustion dangereux** Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Formaldéhyde Oxydes des substances suivantes: Carbone. Silicium. Azote.

### 5.3. Conseils aux pompiers

**Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie** Aucune action ne doit être prise sans une formation appropriée ou impliquant des risques pour le personnel. Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie. Contenir et collecter les eaux d'extinction. Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Evacuer la zone.

**Équipements de protection particuliers pour les pompiers** Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Prévoir une ventilation suffisante. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Eliminer toute source d'inflammation.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Absorber le déversement avec un absorbant non-combustible. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Etiqueter les conteneurs contenant des déchets et des produits contaminés et les enlever de la zone dès que possible. Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau.

## DOWSIL 85 ADDITIVE

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres sections** Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Précautions d'utilisations** Prévoir une ventilation suffisante. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Garder le conteneur fermé hermétiquement quand il n'est pas utilisé. Eviter tout déversement. Éviter le rejet dans l'environnement. Suivre les règles de bonnes pratiques chimiques. Les résidus restants dans les conteneurs vides peuvent être dangereux.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Précautions de stockage** Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Stocker seulement dans des conteneurs correctement étiquetés. Garder sous clef. Stocker à l'écart des produits suivants: Oxydants puissants. Peroxydes organiques Explosifs Classe 2: Gaz.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### Valeurs limites d'exposition professionnelle

##### OCTAMETHYLCYCLOTETRAILOXANE

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): SUP 10 ppm

##### Decamethylcyclopentasiloxane

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): SUP 10 ppm

**Commentaires sur les composants** Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants.

#### 2-AMINO-2-MÉTHYLPROPANOL (CAS: 124-68-5)

<b>Commentaires sur les composants</b>	Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).
<b>DNEL</b>	Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 7.3 mg/kg/jour Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 6.5 mg/m <sup>3</sup> Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 37 mg/kg/jour Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 1.6 mg/m <sup>3</sup> Consommateur - Ingestion; Long terme Effets systémiques: 0.46 mg/kg/jour
<b>PNEC</b>	- eau douce; 0.188 mg/l - eau de mer; 0.0188 mg/l - STP; 10 mg/l - Sol; 0.03 mg/kg - rejet intermittent; 1.88 - Sédiments (eau douce); 0.71 mg/kg - Sédiments (eau de mer); 0.071 mg/kg

## DOWSIL 85 ADDITIVE

### OCTAMETHYLCYCLOTETRASILOXANE (CAS: 556-67-2)

**DNEL**                   Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 73 mg/m<sup>3</sup>  
 Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 73 mg/m<sup>3</sup>  
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 13 mg/m<sup>3</sup>  
 Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 3.7 mg/kg p.c. /jour  
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 13 mg/m<sup>3</sup>

**PNEC**

- eau douce; 0.0015 mg/l
- eau de mer; 0.00015 mg/l
- Sédiments (eau douce); 3 mg/kg
- Sédiments (eau de mer); 0.3 mg/kg
- Sol; 0.54 mg/kg
- Station d'épuration des eaux usées; 10 mg/l

### Decamethylcyclopentasiloxane (CAS: 541-02-6)

**DNEL**

Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 97.3 mg/m<sup>3</sup>  
 Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 24.2 mg/m<sup>3</sup>  
 Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 97.3 mg/m<sup>3</sup>  
 Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 24.2 mg/m<sup>3</sup>  
 Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 17.3 mg/m<sup>3</sup>  
 Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 4.3 mg/m<sup>3</sup>  
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 17.3 mg/m<sup>3</sup>  
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 4.3 mg/m<sup>3</sup>  
 Consommateur - Orale; Court terme Effets systémiques: 5 mg/kg p.c. /jour  
 Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 5 mg/kg p.c. /jour

**PNEC**

- eau douce; >0.0012 mg/l
- eau de mer; >0.00012 mg/l
- Sédiments (eau douce); 2.4 mg/kg
- Sédiments (eau de mer); 0.24 mg/kg
- Sol; 1.1 mg/kg
- Station d'épuration des eaux usées; >10 mg/l

### DODECAMETHYLCYCLOHEXASILOXANE (CAS: 540-97-6)

**DNEL**

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 11 mg/m<sup>3</sup>  
 Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 6.1 mg/m<sup>3</sup>  
 Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 1.22 mg/m<sup>3</sup>  
 Consommateur - Orale; Court terme Effets systémiques: 1.7 mg/kg p.c. /jour  
 Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 1.5 mg/m<sup>3</sup>  
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 2.7 mg/m<sup>3</sup>  
 Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 1.7 mg/kg p.c. /jour  
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 0.3 mg/m<sup>3</sup>

**PNEC**

- Sédiments (eau douce); 2.826 mg/kg
- Sédiments (eau de mer); 0.282 mg/kg
- Sol; 3.336 mg/kg
- Station d'épuration des eaux usées; >1.0 mg/l

### DIOCTYLIN DILAURATE (CAS: 3648-18-8)

**DNEL**

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.0035 mg/m<sup>3</sup>  
 Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.0005 mg/kg p.c. /jour  
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.0009 mg/m<sup>3</sup>

## DOWSIL 85 ADDITIVE

### PNEC

- eau douce; 0.0018 µg/l
- eau de mer; 0.00018 µg/l
- Station d'épuration des eaux usées; 100 mg/l
- Sédiments (eau douce); 0.02798 mg/kg
- Sédiments (eau de mer); 0.002798 mg/kg
- Sol; 0.005593 mg/kg
- rejet intermittent; 0.0180 µg/l

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Equipements de protection



#### Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation suffisante. Comme ce produit contient des ingrédients avec des valeurs limites d'exposition, utiliser des confinements de procédé, des aspirations locales ou tout autre sécurité intégrée pour maintenir l'exposition du travailleur sous les seuils contraignants ou indicatifs, si l'usage engendre des poussières, fumées, gaz, vapeurs ou brouillard.

#### Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

#### Protection des mains

Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 2 heures. Caoutchouc butyle. Caoutchouc (naturel, latex). Néoprène. Caoutchouc nitrile. Polychlorure de vinyle (PVC) Epaisseur: > 0.35 mm Ne pas utiliser les moyens suivants: Alcoo polyvinylique (PVA). Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.

#### Autre protection de la peau et du corps

Porter un vêtement de protection approprié comme protection contre les projections ou la contamination.

#### Mesures d'hygiène

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Enlever les vêtements et équipements de protection contaminés avant d'entrer dans des zones de restauration. Des fontaines oculaires et une douche de secours doivent être disponibles lors de la manipulation de ce produit.

#### Protection respiratoire

Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. S'assurer que tous les équipements de protection respiratoires sont adaptés à l'usage auquel ils sont destinés et portent la marque "CE". Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Filtre à vapeurs organiques. Gas filter, type A EN 136/140/141/145/143/149

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide visqueux.
Couleur	Blanc. Translucide.
Odeur	Légère.
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.

## DOWSIL 85 ADDITIVE

<b>pH</b>	pH (solution concentrée): 11
<b>Point de fusion</b>	Pas d'information disponible.
<b>Point d'écoulement</b>	Pas d'information disponible.
<b>Point de congélation</b>	Indéterminé.
<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	> 65°C @ 760 mm Hg
<b>Point d'éclair</b>	> 100°C Vase clos Pensky Martins.
<b>Taux d'évaporation</b>	Pas d'information disponible.
<b>Facteur d'évaporation</b>	Pas d'information disponible.
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Non applicable.
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>	Pas d'information disponible.
<b>Autre inflammabilité</b>	Pas d'information disponible.
<b>Pression de vapeur</b>	Pas d'information disponible.
<b>Densité de vapeur</b>	Pas d'information disponible.
<b>Densité relative</b>	1.10
<b>Densité apparente</b>	Pas d'information disponible.
<b>Solubilité(s)</b>	Indéterminé.
<b>Coefficient de partage</b>	Indéterminé.
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Pas d'information disponible.
<b>Température de décomposition</b>	Pas d'information disponible.
<b>Viscosité</b>	44000 cSt @ 25°C
<b>Propriétés explosives</b>	N'est pas considéré comme explosif.
<b>Explosif sous l'influence d'une flamme</b>	Pas d'information disponible.
<b>Propriétés comburantes</b>	Ne répond pas aux critères de classification des comburants.
<b><u>9.2. Autres informations</u></b>	
<b>Indice de réfraction</b>	Pas d'information disponible.
<b>Taille de particules</b>	Non applicable.
<b>Poids moléculaire</b>	Pas d'information disponible.
<b>Volatilité</b>	Pas d'information disponible.
<b>Concentration de saturation</b>	Pas d'information disponible.
<b>Température critique</b>	Pas d'information disponible.
<b>Composé organique volatil</b>	Pas d'information disponible.



## DOWSIL 85 ADDITIVE

### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - fertilité** Contient une substance ou un groupe de substances qui peut nuire à la fertilité.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

**Exposition unique STOT un** Aucune information disponible.

### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

**Exposition répétée STOT rép.** Pas d'information disponible.

### Danger par aspiration

**Danger par aspiration** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### **Toxicocinétique**

La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

### **Inhalation**

Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

### **Ingestion**

Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

### **Contact cutané**

Peut être légèrement irritant pour la peau. Rougeurs. Assèchement et/ou gerçures.

### **Contact oculaire**

Provoque une sévère irritation des yeux.

### Informations toxicologiques sur les composants

#### **2-AMINO-2-MÉTHYLPROPANOL**

#### **Toxicité aiguë - orale**

**Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 2.900,0

**Espèces** Rat

**Indications (DL<sub>50</sub> orale)** DL<sub>50</sub> 2900 mg/kg, Orale, Rat

**ETA orale (mg/kg)** 2.900,0

#### **Toxicité aiguë - cutanée**

**Indications (DL<sub>50</sub> cutanée)** DL<sub>50</sub> >2000 mg/kg, Cutanée, Lapin

#### **Toxicité aiguë - inhalation**

**Indications (CL<sub>50</sub> inhalation)** Indéterminé.

#### **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Provoque une irritation cutanée.

#### **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Provoque une sévère irritation des yeux.

#### **Sensibilisation respiratoire**

**Sensibilisation respiratoire** Pas d'information disponible.

#### **Sensibilisation cutanée**

## DOWSIL 85 ADDITIVE

**Sensibilisation cutanée** Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Non sensibilisant. OECD 406

### Mutagénicité sur les cellules germinales

**Essais de génotoxicité - in vitro** Négatif.

### Cancérogénicité

**Cancérogénicité** Pas d'information disponible.

### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - fertilité** Pas de preuve de toxicité pour la reproduction dans les tests sur animaux

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

**Exposition unique STOT un** Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule exposition.

### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

**Exposition répétée STOT rép.** Pas d'information disponible.

### Danger par aspiration

**Danger par aspiration** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicocinétique** La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

**Inhalation** Peut provoquer une irritation du système respiratoire.

**Ingestion** Symptômes gastro-intestinaux, notamment maux d'estomac.

**Contact cutané** Provoque une irritation cutanée.

**Contact oculaire** Provoque une sévère irritation des yeux.

## OCTAMETHYLCYCLOTETRAILOXANE

### Toxicité aiguë - orale

**Indications (DL<sub>50</sub> orale)** DL<sub>50</sub> > 4800 mg/kg, Orale, Rat

### Toxicité aiguë - cutanée

**Indications (DL<sub>50</sub> cutanée)** DL<sub>50</sub> > 2400 mg/kg, Cutanée, Rat

### Toxicité aiguë - inhalation

**Indications (CL<sub>50</sub> inhalation)** CL<sub>50</sub> 36 mg/l, 4 heures, Poussières/brouillard Rat OECD 403

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Non irritant.

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

## DOWSIL 85 ADDITIVE

<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Non irritant.
<b><u>Sensibilisation respiratoire</u></b>	
<b>Sensibilisation respiratoire</b>	Pas d'information disponible.
<b><u>Sensibilisation cutanée</u></b>	
<b>Sensibilisation cutanée</b>	Non sensibilisant. Cobaye
<b><u>Mutagenicité sur les cellules germinales</u></b>	
<b>Essais de génotoxicité - in vitro</b>	Cette substance ne présente aucune preuve de propriétés mutagènes. Négatif.
<b><u>Cancérogénicité</u></b>	
<b>Cancérogénicité</b>	Les résultats d'une étude de deux ans sur l'exposition répétée par inhalation à la vapeur chez le rat à l'octaméthylcyclotétrasiloxane (D4) indiquent des effets (adénomes utérins bénins) dans l'utérus de femelles. Cette découverte s'est produite à la dose d'exposition la plus élevée (700 ppm) uniquement. Les études menées à ce jour n'ont pas démontré si ces effets se produisaient par des voies pertinentes pour l'homme. Une exposition répétée au D4 chez le rat a entraîné une accumulation de protoporphyrine dans le foie. Sans connaissance du mécanisme spécifique conduisant à l'accumulation de protoporphyrine, la pertinence de cette découverte pour l'homme est inconnue.
<b><u>Toxicité pour la reproduction</u></b>	
<b>Toxicité pour la reproduction - fertilité</b>	Susceptible de nuire à la fertilité. Etude sur deux générations - , Inhalatoire, Vapeur, Rat
<b>Toxicité pour la reproduction - développement</b>	Tératogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Toxicité pour le développement: - : , Inhalatoire, Vapeur, Lapin
<b><u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</u></b>	
<b>Exposition unique STOT un</b>	Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule exposition.
<b><u>toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée</u></b>	
<b>Exposition répétée STOT rép.</b>	Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une exposition répétée. Aucun effet néfaste connu., Dose: <= 100 mg/kg, Orale, Rat Aucun effet néfaste connu., Dose: <= 1mg/l/6h/d , Inhalatoire, Vapeur, Aucun effet néfaste connu., Dose: <= 200 mg/kg, Cutanée,
<b><u>Danger par aspiration</u></b>	
<b>Danger par aspiration</b>	Peut être nocif en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
<b><u>Toxicocinétique</u></b>	
<b>Toxicocinétique</b>	La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.
<b>Inhalation</b>	Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.
<b>Ingestion</b>	Peut être nocif en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
<b>Contact cutané</b>	Pas d'irritation cutanée utilisé comme recommandé.

## DOWSIL 85 ADDITIVE

<b>Contact oculaire</b>	Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.
<b>Considérations médicales</b>	<p>Octaméthylcyclotétrasiloxane administré à des rats par inhalation à des concentrations de 500 et 700 ppm a entraîné une diminution statistiquement significative du nombre de petits nés et la taille de portée vivante dans les deux les première et deuxième générations. Accouplement et de fertilité indices prolongées cycles oestriques, et une diminution a été observée après exposition à 700 ppm dans la deuxième génération seulement. Il y avait augmenté également de l'incidence des livraisons de la progéniture se étendant sur une période de temps exceptionnellement longue (dystocie). Les résultats d'une étude sur l'exposition par inhalation de vapeur répétée deux ans à des rats de l'octaméthylcyclotétrasiloxane (D4) indiquent des effets (adénomes bénigne de l'utérus) dans l'utérus des femelles. Cette constatation a eu lieu à la plus forte dose d'exposition (700 ppm) seulement. Les études menées à ce jour ne ont pas démontré que ces effets se produisent par des voies qui sont pertinents pour les humains. Basé sur les informations disponibles sur son potentiel de causer des dommages à la santé humaine, Santé Canada, dans une évaluation préalable 2008, a conclu que l'octaméthylcyclotétrasiloxane ne pénètre pas dans l'environnement en une quantité ou concentration ou dans des conditions qui constituent ou pourraient constituer un danger au Canada à la vie humaine ou</p> <p><a href="http://www.ec.gc.ca/substances/ese/eng/challenge/batch2/batch2_556-67-2.cfm">http://www.ec.gc.ca/substances/ese/eng/challenge/batch2/batch2_556-67-2.cfm</a> de santé). L'exposition répétée chez le rat à D4 abouti à ce qui semble être l'accumulation de protoporphyrine dans le foie. Sans connaissance du mécanisme spécifique conduisant à l'accumulation de protoporphyrine la pertinence de cette conclusion aux humains est inconnue.</p>

### Decamethylcyclopentasiloxane

#### Toxicité aiguë - orale

Indications (DL<sub>50</sub> orale) DL<sub>50</sub> > 24134 mg/kg, Orale, Rat

#### Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL<sub>50</sub> cutanée) DL<sub>50</sub> > 2000 mg/kg, Cutanée, Lapin

#### Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation (CL<sub>50</sub> poussières/brouillards mg/l) 8,67

Espèces Rat

Indications (CL<sub>50</sub> inhalation) CL<sub>50</sub> 8.67 mg/l, 4 heures, Poussières/brouillard Rat

ETA inhalation (poussières/brouillards mg/l) 8,67

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Non irritant.

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Non irritant.

## DOWSIL 85 ADDITIVE

### Sensibilisation respiratoire

**Sensibilisation respiratoire** Pas d'information disponible.

### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Non sensibilisant. Souris

### Mutagénicité sur les cellules germinales

**Essais de génotoxicité - in vitro** Cette substance ne présente aucune preuve de propriétés mutagènes. Négatif.

### Cancérogénicité

**Cancérogénicité** Les résultats d'une étude de deux ans sur l'exposition répétée par inhalation à la vapeur de rats traités avec le décaméthylcyclopentasiloxane (D5) indiquent des effets (tumeurs de l'endomètre utérin) chez des femelles. Cette découverte s'est produite à la dose d'exposition la plus élevée (160 ppm) uniquement. Les études menées à ce jour n'ont pas démontré si cet effet se produisait par une voie pertinente pour l'homme.

### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - fertilité** Pas de preuve de toxicité pour la reproduction dans les tests sur animaux

**Toxicité pour la reproduction - développement** Pas de preuve de toxicité pour la reproduction dans les tests sur animaux

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

**Exposition unique STOT un** Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule exposition.

### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

**Exposition répétée STOT rép.** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une exposition répétée.

### Danger par aspiration

**Danger par aspiration** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### **Toxicocinétique**

La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

### **Inhalation**

Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

### **Ingestion**

Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

### **Contact cutané**

Pas d'irritation cutanée utilisé comme recommandé.

### **Contact oculaire**

Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

## DODECAMETHYLCYCLOHEXASILOXANE

### Toxicité aiguë - orale

## DOWSIL 85 ADDITIVE

<b>Indications (DL<sub>50</sub> orale)</b>	DL <sub>50</sub> > 2000 mg/kg, Orale, Rat
<b><u>Toxicité aiguë - cutanée</u></b>	
<b>Indications (DL<sub>50</sub> cutanée)</b>	DL <sub>50</sub> > 2000 mg/kg, Cutanée, Lapin
<b><u>Toxicité aiguë - inhalation</u></b>	
<b>Indications (CL<sub>50</sub> inhalation)</b>	Indéterminé.
<b><u>Corrosion cutanée/irritation cutanée</u></b>	
<b>Corrosion cutanée/irritation cutanée</b>	Non irritant.
<b><u>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</u></b>	
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.
<b><u>Sensibilisation respiratoire</u></b>	
<b>Sensibilisation respiratoire</b>	Pas d'information disponible.
<b><u>Sensibilisation cutanée</u></b>	
<b>Sensibilisation cutanée</b>	Non sensibilisant. Cobaye
<b><u>Mutagenicité sur les cellules germinales</u></b>	
<b>Essais de génotoxicité - in vitro</b>	Cette substance ne présente aucune preuve de propriétés mutagènes. Négatif.
<b><u>Cancérogénicité</u></b>	
<b>Cancérogénicité</b>	Aucune information disponible.
<b><u>Toxicité pour la reproduction</u></b>	
<b>Toxicité pour la reproduction - fertilité</b>	Pas de preuve de toxicité pour la reproduction dans les tests sur animaux
<b><u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</u></b>	
<b>Exposition unique STOT un</b>	Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule exposition.
<b><u>toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée</u></b>	
<b>Exposition répétée STOT rép.</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une exposition répétée.
<b><u>Danger par aspiration</u></b>	
<b>Danger par aspiration</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b><u>Toxicocinétique</u></b>	
<b>Toxicocinétique</b>	La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.
<b>Inhalation</b>	Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.
<b>Ingestion</b>	Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

## DOWSIL 85 ADDITIVE

<b>Contact cutané</b>	Pas d'irritation cutanée utilisé comme recommandé.
<b>Contact oculaire</b>	Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

### DIOCTYL TIN DILAURATE

#### Toxicité aiguë - orale

Indications (DL<sub>50</sub> orale) DL<sub>50</sub> > 2000 mg/kg, Orale, Rat

#### Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL<sub>50</sub> cutanée) DL<sub>50</sub> > 2000 mg/kg, Cutanée, Lapin

#### Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL<sub>50</sub> inhalation) Indéterminé.

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Non irritant.

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Peut être légèrement irritant pour les yeux.

#### Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

#### Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Ces informations sont basées sur des données de test de produits similaires Non sensibilisant. Souris

#### Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Mutation génique: Négatif. OECD 476 Données de références croisées.

Essais de génotoxicité - in vivo Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Données de références croisées.

#### Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

#### Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Données de références croisées.

Toxicité pour la reproduction - développement Susceptible de nuire au fœtus.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule exposition.

#### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Risque avéré d'effets graves pour les organes (Système immunitaire) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

## DOWSIL 85 ADDITIVE

### Danger par aspiration

**Danger par aspiration** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicocinétique** La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

**Inhalation** Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

**Ingestion** Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

**Contact cutané** Pas d'irritation cutanée utilisé comme recommandé.

**Contact oculaire** Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

**Dangers chroniques et aigus pour la santé** Risque avéré d'effets graves pour les organes (Système immunitaire) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

**Écotoxicité** Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Informations écologiques sur les composants

##### 2-AMINO-2-MÉTHYLPROPANOL

**Écotoxicité** Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

##### OCTAMETHYLCYCLOTETRAILOXANE

**Écotoxicité** Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

##### Decamethylcyclopentasiloxane

**Écotoxicité** On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

##### DODECAMETHYLCYCLOHEXASILOXANE

**Écotoxicité** On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

##### DIOCTYL TIN DILAURATE

**Écotoxicité** On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

#### 12.1. Toxicité

**Toxicité** Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Informations écologiques sur les composants

## DOWSIL 85 ADDITIVE

### 2-AMINO-2-MÉTHYLPROPANOL

<b>Toxicité</b>	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
<b><u>toxicité aquatique aiguë</u></b>	
<b>Toxicité aiguë - poisson</b>	LC50, 96 heures: 190 mg/l, Lepomis macrochirus (crapet arlequin) CL <sub>50</sub> , 96 heure: 184 mg/l, Pleuronectes platessa
<b>Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques</b>	CE <sub>50</sub> , 48 heures: 193 mg/l, Daphnia magna
<b>Toxicité aiguë - plantes aquatiques</b>	CE <sub>50</sub> , 72 heures: 520 mg/l, Desmodemus subspicatus
<b>Toxicité aiguë - microorganismes</b>	CE <sub>50</sub> , 3 heures: 342.9 mg/l, Boues activées OECD 209

### OCTAMETHYLCYCLOTETRASILOXANE

<b>Toxicité</b>	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
<b><u>toxicité aquatique aiguë</u></b>	
<b>Toxicité aiguë - poisson</b>	Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau. CL <sub>50</sub> , 96 heure: > 0.022 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel) Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau. CL <sub>50</sub> , 14 jours: > 0.0063 mg/l, Cyprinodon variegatus
<b>Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques</b>	Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau. CE <sub>50</sub> , 96 heures: > 0.0091 mg/l, Mysidopsis bahia (opossum shrimp) Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau. CE <sub>50</sub> , 48 heures: > 0.015 mg/l, Daphnia magna
<b>Toxicité aiguë - plantes aquatiques</b>	Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau. ErC50, 96 heures: > 0.022 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau. EC10, 96 heures: >= 0.022 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata
<b><u>toxicité aquatique chronique</u></b>	
<b>NOEC</b>	0.001 < NOEC ≤ 0.01
<b>Dégradabilité</b>	Non rapidement dégradable
<b>Facteur M (chronique)</b>	10
<b>Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie</b>	Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau. NOEC, 93 jours: >= 0.0044 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)
<b>Toxicité chronique - invertébrés aquatiques</b>	Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau. NOEC, 21 jours: 0.0079 mg/l, Daphnia magna

### Decamethylcyclopentasiloxane

<b>Toxicité</b>	Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau.
<b><u>toxicité aquatique aiguë</u></b>	

## DOWSIL 85 ADDITIVE

<b>Toxicité aiguë - poisson</b>	Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau. CL <sub>50</sub> , 96 heures: >16 µg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)
<b>Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques</b>	Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau. CE <sub>50</sub> , 48 heures: >2.9 mg/l, Daphnia magna
<b>Toxicité aiguë - plantes aquatiques</b>	Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau. ErC50, 96 heures: > 0.012 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau. NOEC, 96 heures: 0.012 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata
<b>Toxicité aiguë - terrestre</b>	NOEC, : >= 76 mg/kg, Eisenia Fetida (ver de terre)
<b><u>toxicité aquatique chronique</u></b>	
<b>Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie</b>	Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau. CL <sub>50</sub> , 14 jour: >16 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel) Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau. NOEC, 45 jour: >= 0.017 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel) Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau. NOEC, 90 jour: >= 0.014 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)
<b>Toxicité chronique - invertébrés aquatiques</b>	NOEC, 21 jours: 0.015 mg/l, Daphnia magna

### DODECAMETHYLCYCLOHEXASILOXANE

<b>Toxicité</b>	Pas considéré toxique pour les poissons.
<b><u>toxicité aquatique aiguë</u></b>	
<b>Toxicité aiguë - plantes aquatiques</b>	ErC50, 72 heure: > 0.002 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau.
<b><u>toxicité aquatique chronique</u></b>	
<b>Toxicité chronique - invertébrés aquatiques</b>	NOEC, 21 jour: 0.0046 mg/l, Daphnia magna Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau.

### DIOCTYL TIN DILAURATE

<b>Toxicité</b>	Pas considéré toxique pour les poissons.
<b><u>toxicité aquatique aiguë</u></b>	
<b>Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques</b>	Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau. Ces informations sont basées sur des données de test de produits similaires CE <sub>50</sub> , 48 heures: > 0.21 mg/l, Daphnia magna OECD 202
<b>Toxicité aiguë - plantes aquatiques</b>	Ces informations sont basées sur des données de test de produits similaires Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau. CE <sub>50</sub> , 72 heures: > 0.0018 mg/l, Desmodemus subspicatus OECD 201 Ces informations sont basées sur des données de test de produits similaires Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau. NOEC, 72 heures: 0.00097 mg/l, Desmodemus subspicatus OECD 201

## DOWSIL 85 ADDITIVE

### Toxicité aiguë - microorganismes

Ces informations sont basées sur des données de test de produits similaires  
CE<sub>50</sub>, 3 hours: 1000 mg/l,  
OECD 209

### 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité** Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

#### Informations écologiques sur les composants

#### 2-AMINO-2-MÉTHYLPROPANOL

##### Persistance et dégradabilité

Le produit est facilement biodégradable.

##### Biodégradation

- Dégradation (%) 89.3%: 28 jours  
OECD 301F

#### OCTAMETHYLCYCLOTETRAILOXANE

##### Persistance et dégradabilité

Le produit devrait être lentement biodégradable.

##### Stabilité (hydrolyse)

pH7 - Demi-vie, TD<sub>50</sub> : 3.9 jour @ 25°C  
OECD 111

##### Biodégradation

- Dégradation 3.7%: 28 jour  
OECD 310

#### Decamethylcyclopentasiloxane

##### Persistance et dégradabilité

Le produit devrait être lentement biodégradable.

##### Biodégradation

- Dégradation 0.14%: 28 jours  
(OECD 310)

#### DODECAMETHYLCYCLOHEXASILOXANE

##### Persistance et dégradabilité

Le produit n'est pas facilement biodégradable.

##### Biodégradation

- Dégradation 4.5%: 28 jours  
OECD 301B

#### DIOCTYL TIN DILAURATE

##### Persistance et dégradabilité

Ces informations sont basées sur des données de test de produits similaires Le produit n'est pas facilement biodégradable.

##### Biodégradation

- Dégradation 1.9%: 28 jours  
Données de références croisées.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Potentiel de bioaccumulation** Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

**Coefficient de partage** Indéterminé.

#### Informations écologiques sur les composants

**DOWSIL 85 ADDITIVE****2-AMINO-2-MÉTHYLPROPANOL**

<b>Potentiel de bioaccumulation</b>	La bioaccumulation est peu probable. FBC: < 1, Poissons
<b>Coefficient de partage</b>	log Pow: -0.63 OECD 107

**OCTAMETHYLCYCLOTETRASILOXANE**

<b>Potentiel de bioaccumulation</b>	Potentiellement bioaccumulable. FBC: 12400, Pimephales promelas (Tête-de-boule)
<b>Coefficient de partage</b>	log Pow: 6.49

**Decamethylcyclopentasiloxane**

<b>Potentiel de bioaccumulation</b>	FBC: 2010, Poissons Valeur estimée.
<b>Coefficient de partage</b>	log Pow: 5.2

**DODECAMETHYLCYCLOHEXASILOXANE**

<b>Potentiel de bioaccumulation</b>	La bioaccumulation est peu probable.
<b>Coefficient de partage</b>	log Pow: 8.87

**DIOCTYLIN DILAURATE**

<b>Potentiel de bioaccumulation</b>	FBC: < 100, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)
<b>Coefficient de partage</b>	Pas d'information disponible.

**12.4. Mobilité dans le sol**

**Mobilité** Pas d'information disponible.

**Informations écologiques sur les composants****2-AMINO-2-MÉTHYLPROPANOL**

**Mobilité** Indéterminé.

**OCTAMETHYLCYCLOTETRASILOXANE**

**Mobilité** Pas considéré mobile.  
**Coefficient d'adsorption/désorption** - Koc: 16596 @ 20°C

**Decamethylcyclopentasiloxane**

**Mobilité** Pas considéré mobile.  
**Coefficient d'adsorption/désorption** - Koc: > 5000 @ 20°C Valeur estimée.

**DODECAMETHYLCYCLOHEXASILOXANE**

## DOWSIL 85 ADDITIVE

**Mobilité** Mobile.

### DIOCTYL TIN DILAURATE

**Mobilité** Aucune information disponible.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Ce produit contient une substance classée vPvB. Ce produit contient une substance classée PBT.

#### Informations écologiques sur les composants

### 2-AMINO-2-MÉTHYLPROPANOL

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

### OCTAMETHYLCYCLOTETRASILOXANE

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Cette substance est classée PBT. Cette substance est classée vPvB. L'octaméthylcyclotétrasiloxane (D4) répond aux critères actuels de l'annexe XIII de REACH pour le PBT et le vPvB. Au Canada, le D4 a été évalué et jugé conforme aux critères PiT. Cependant, le D4 ne se comporte pas de la même manière que les substances PBT / vPvB connues. Le poids des preuves scientifiques provenant d'études sur le terrain montre que le D4 ne se bioamplifie pas dans les réseaux trophiques aquatiques et terrestres. Le D4 présent dans l'air se dégradera par réaction avec les radicaux hydroxyles naturels dans l'atmosphère. Tout D4 présent dans l'air qui ne se dégrade pas par réaction avec des radicaux hydroxyles ne devrait pas se déposer de l'air dans l'eau, dans les terres ou sur des organismes vivants.

### Decamethylcyclopentasiloxane

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Le décaméthylcyclopentasiloxane (D5) répond aux critères actuels de l'annexe XIII de REACH pour la vPvB. Cependant, le D5 ne se comporte pas de la même manière que les substances PBT / vPvB connues. Le poids des preuves scientifiques provenant d'études sur le terrain montre que le D5 ne se bioamplifie pas dans les réseaux trophiques aquatiques et terrestres. Le D5 présent dans l'air se dégradera par réaction avec les radicaux hydroxyles naturels dans l'atmosphère. Tout D5 présent dans l'air qui ne se dégrade pas par réaction avec des radicaux hydroxyles ne devrait pas se déposer de l'air dans l'eau, dans les terres ou sur des organismes vivants. Sur la base d'un groupe d'experts scientifiques indépendants, le ministre canadien de l'Environnement a conclu que "le D5 ne pénètre pas dans l'environnement en quantité ou en concentration ni dans des conditions qui ont ou pourraient avoir un effet nocif immédiat ou à long terme sur l'environnement ou biologique, ou qui constituent ou pourraient constituer un danger pour l'environnement dont dépend la vie".

### DODECAMETHYLCYCLOHEXASILOXANE

## DOWSIL 85 ADDITIVE

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Le dodécaméthylcyclohexasiloxane (D6) répond aux critères actuels de l'annexe XIII de REACH pour le vPvB. Cependant, le D6 ne se comporte pas de la même manière que les substances PBT / vPvB connues. Le poids des preuves scientifiques provenant d'études sur le terrain montre que le D6 ne se bioamplifie pas dans les réseaux trophiques aquatiques et terrestres. Le D6 présent dans l'air se dégradera par réaction avec les radicaux hydroxyles naturels dans l'atmosphère. Tout D6 présent dans l'air qui ne se dégrade pas par réaction avec des radicaux hydroxyles ne devrait pas se déposer de l'air dans l'eau, dans les terres ou sur des organismes vivants.

### DIOCTYL TIN DILAURATE

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

#### 12.6. Autres effets néfastes

**Autres effets néfastes** La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

#### Informations écologiques sur les composants

### 2-AMINO-2-MÉTHYLPROPANOL

**Autres effets néfastes** La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

### OCTAMETHYLCYCLOTETRAILOXANE

**Autres effets néfastes** La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

### Decamethylcyclopentasiloxane

**Autres effets néfastes** La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

### DODECAMETHYLCYCLOHEXASILOXANE

**Autres effets néfastes** La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

### DIOCTYL TIN DILAURATE

## DOWSIL 85 ADDITIVE

**Autres effets néfastes** La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Information générale** Déchets classés comme déchets dangereux. Ne pas percer ou incinérer, même vide.

**Méthodes de traitement des déchets** Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

**Général** Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

#### 14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID) 3082

N° ONU (IMDG) 3082

N° ONU (ICAO) 3082

N° ONU (ADN) 3082

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

**Nom d'expédition (ADR/RID)** MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (CONTIENT OCTAMETHYLCYCLOTETRAILOXANE)

**Nom d'expédition (IMDG)** MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (CONTIENT OCTAMETHYLCYCLOTETRAILOXANE)

**Nom d'expédition (ICAO)** ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (CONTAINS OCTAMETHYLCYCLOTETRAILOXANE)

**Nom d'expédition (ADN)** MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (CONTIENT OCTAMETHYLCYCLOTETRAILOXANE)

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

**Classe ADR/RID** 9

**Code de classement ADR/RID** M6

**Etiquette ADR/RID** 9

**Classe IMDG** 9

**Classe/division ICAO** 9

**Classe ADN** 9

**Etiquettes de transport**



#### 14.4. Groupe d'emballage

**Groupe d'emballage (ADR/RID)** III

## DOWSIL 85 ADDITIVE

Groupe d'emballage (IMDG) III

Groupe d'emballage (ICAO) III

Groupe d'emballage (ADN) III

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin



### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS F-A, S-F

Catégorie de transport ADR 3

Code de consignes  
d'intervention d'urgence •3Z

Numéro d'identification du  
danger (ADR/RID) 90

Code de restriction en tunnels (-)

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac Non applicable.  
conformément à l'annexe II de  
la convention Marpol 73/78 et  
au recueil IBC

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

<b>Législation UE</b>	Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé. Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé. RÈGLEMENT (UE) 2020/878 DE LA COMMISSION du 18 juin 2020
<b>Restrictions (Règlement 1907/2006 l'annexe XVII)</b>	CAUTION - Chemical may be subject to REACH RESTRICTIONS - see Annex XVII. Ce produit contient/est une substance qui est incluse dans le RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 (REACH) ANNEXE XVII - RESTRICTIONS APPLICABLES A LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX. Numéro d'entrée: 70 Numéro d'entrée: 30 Numéro d'entrée: 20 Numéro d'entrée: 3
<b>Directive Seveso - Maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs</b>	E2

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

## DOWSIL 85 ADDITIVE

### Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ETA: Estimation de la toxicité aiguë  
 ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.  
 ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.  
 CAS: Chemical Abstracts Service.  
 DNEL: Dose dérivée sans effet.  
 IATA: Association Internationale du Transport Aérien.  
 IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.  
 Kow: Coefficient de partage octanol-eau.  
 CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).  
 DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .  
 PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.  
 PNEC: Concentration prédite sans effet.  
 REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.  
 RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.  
 vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.  
 CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.  
 MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.  
 cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.  
 FBC: Facteur de bioconcentration.  
 DBO: Demande biochimique en oxygène.  
 CE<sub>50</sub>: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.  
 LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.  
 LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.  
 NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.  
 NOAEL: Dose sans effet nocif observé.  
 NOEC: Concentration sans effet observé.  
 LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.  
 DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.  
 LE50: limite d'exposition 50  
 hPa: Hektopaskal  
 LL50: Lethal Chargement cinquante  
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économique  
 POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau  
 Un appareil respiratoire autonome: SCBA  
 STP Stations d'épuration  
 COV: Composés organiques volatils

### Sigles et abbréviations utilisés dans la classification

Acute Tox. = Toxicité aiguë  
 Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë  
 Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

### Références littéraires clés et sources de données

Information du fournisseur.

### Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008

Eye Irrit. 2 - H319: Sur la base de résultats de test. Aquatic Chronic 2 - H411: Méthode par le calcul.

### Commentaires sur la révision

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

### Date de révision

03-10-22

## DOWSIL 85 ADDITIVE

<b>Numéro de version</b>	3.000
<b>Remplace la date</b>	10-03-19
<b>Numéro de FDS</b>	11266
<b>Statut de la FDS</b>	Approuvé.
<b>Mentions de danger dans leur intégralité</b>	H226 Liquide et vapeurs inflammables. H315 Provoque une irritation cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H360D Peut nuire au fœtus. H361f Susceptible de nuire à la fertilité. H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes (Système immunitaire) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
<b>Signature</b>	Lisa Bland

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.